

ARTICLES GÉNÉRAUX SUR LE RETOUR À UN SERVICE OBLIGATOIRE	2	
Peut-on rétablir le service militaire, comme le propose Arnaud Montebourg ?		2
Le retour du service national pourrait être un enjeu de la prochaine élection présidentielle		3
L'incroyable constat d'échec que masque le vote du service civique obligatoire		4
Le Mouvement Associatif : Non au service civique obligatoire !		4
Rendre le service civique obligatoire, un projet simpliste et passéiste		5
NICOLAS SARKOZY	6	
Tout pour la France : ce qu'on trouve dans le livre de Nicolas Sarkozy		6
Un service militaire pour les décrocheurs.		6
Sarkozy veut imposer le «service militaire adapté» à tous les «décrocheurs» - avril 2016		6
ARNAUD MONTEBOURG	6	
Montebourg veut rétablir au service militaire : et le sien, comment l'a-t-il vécu ?		6
Le service militaire, impossible à remettre en place?		6
Faut-il rétablir le service militaire obligatoire comme le propose Arnaud Montebourg?		6
Est-il concevable de mettre en place un service national obligatoire ? Brunet & Neumann		7
Service militaire volontaire, une seconde chance pour les jeunes en difficulté: "Ca m'a apporté des valeurs"		7
Discours d'Arnaud Montebourg à Frangy –		7
FRANÇOIS BAYROU	8	
Un service civique obligatoire verra-t-il le jour en France?		8
Service national universel : "Il faut refaire un brassage de la population, des jeunes"		8
"Je suis favorable à un service national universel, civique et de sécurité"		9
JEAN LASSALLE	10	
Présidentielle : Jean Lassalle ne veut pas être «un candidat fantoche»		10
JULIEN DRAY	10	
Avis Julien Dray et service civique national 6 mois obligatoire		10
Julien Dray veut créer un service civique obligatoire de six mois		10
FRANÇOIS HOLLANDE	10	
Déclaration sur le service militaire volontaire, à Brétigny-sur-Orge le 5 juillet 2016.		10
PROJET DE LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ – EXPÉRIMENTATION RELATIVE AU SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL	11	
Amendement N° 524 adopté le mardi 28 juin par l'Assemblée Nationale		11
Faut-il rendre le service civique obligatoire ?		11
SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE – PÉTITIONS	12	
100% pour le service civique : rendons-le obligatoire dans les grandes écoles		12
Pour un service national obligatoire ouvert aux deux sexes		12
PROPOSITIONS DE LOI POUR UN SERVICE OBLIGATOIRE – 2015 / 2016	12	
ASSEMBLÉE NATIONALE		12
Proposition de loi de M. Élie ABOUD (LR) instituant un service citoyen universel, n° 3697 (27 avril 2016)		12
Proposition de loi de M. Lionnel LUCA (LR) et plusieurs de ses collègues visant à la mise en place d'un service républicain pour les jeunes Français , n° 3504, déposée le 16 février 2016		12
Proposition de loi de M. Nicolas DUPONT-AIGNAN ayant pour objet la création d'un service national universel mixte et obligatoire de six mois, civil ou militaire, n° 3278, déposée le 25 novembre 2015		12
Proposition de loi de MM. Xavier BERTRAND, (LR) Jean-Pierre DECOOL, David DOUILLET et Gérald DARMANIN et plusieurs de leurs collègues visant à instaurer un nouveau service national obligatoire, n° 2712, déposée le 8 avril 2015		12
SÉNAT		12
PROPOSITION DE LOI <i>visant</i> à instaurer un service civique obligatoire PRÉSENTÉE Par M. Roland COURTEAU (Groupe socialiste du Sénat), déposé au Sénat le 13 mars 2015		12

Peut-on rétablir le service militaire, comme le propose Arnaud Montebourg ?

<http://www.lesinrocks.com/2016/08/23/actualite/on-retablir-service-militaire-propose-arnaud-montebourg-11860294/>

Arnaud Montebourg est le dernier homme politique en date à militer pour le rétablissement du service militaire dans son programme. Même si la mesure a ses avantages sur le papier, elle se heurte en réalité à de nombreux obstacles.

Dimanche 21 août, Arnaud Montebourg a officialisé sa candidature à la présidentielle de 2017, lors de la traditionnelle Fête de la rose de Frangy-en-Bresse. L'ancien ministre de l'Economie a profité de l'occasion pour dévoiler les grandes lignes de son programme, le "projet France". Une mesure attire particulièrement l'attention : le rétablissement du "service national, civil et militaire". L'objectif de ce service "égalitaire et universel", d'une durée de six mois, serait de mobiliser la société française dans la lutte contre le terrorisme, mais également de "réapprendre la camaraderie" et de "soulager nos forces armées".

Depuis la suspension du service militaire par Jacques Chirac en 1997, l'idée de le réintroduire fait débat et revient régulièrement dans la bouche des personnalités politiques. En particulier depuis les attentats de Charlie et du 13 novembre. [Xavier Bertrand en janvier 2015](#), [Nicolas Sarkozy en avril 2016](#), [François Bayrou, très récemment le 9 août](#) : tous abordent ce sujet. Les politiques essaient de répondre à ce qui semble être un désir des citoyens français. Selon un sondage Ifop de l'année dernière, [80% des Français sont ainsi favorables à la création d'un nouveau service national](#). Le rétablissement du service militaire est-il réellement possible ?

Des structures insuffisantes et un coût important

[Bénédicte Cheron](#), historienne et spécialiste des relations entre l'armée et la société, considère que le rétablissement du service militaire décrit par Arnaud Montebourg "semble assez peu réalisable, car il faudrait pouvoir mettre en place des infrastructures pour accueillir les jeunes qui ne sont plus du tout mises en oeuvre dans les armées, et qui nécessiteraient des moyens considérables".

Il n'existe également plus assez de militaires pour encadrer les possibles conscrits, en raison des diminutions d'effectifs et des restructurations. Surtout, les militaires ne sauraient pas comment les occuper, souligne Bénédicte Cheron :

"Il va falloir occuper des centaines de milliers de jeunes pendant des mois. Qu'est-ce qu'on ferait d'eux ? Dans quel but ? Quelles tâches intéressantes pourrait-on leur donner ? On peut leur apprendre le maniement des armes mais il n'y a pas besoin de six mois pour cela."

L'historienne souligne également que les raisons qui ont participé à la suspension du service militaire dans les années 90, comme le changement de la nature de la menace, différente par rapport à la Guerre Froide ou aux décennies antérieures, sont encore valables aujourd'hui.

Un autre problème de taille qui se pose est le coût considérable que poserait la réintroduction du service militaire. En 2008, l'ancien ministre de la Jeunesse Luc Ferry a rédigé un rapport au Président de la République intitulé [Pour un service civique](#), dans lequel il rappelle qu'un appel militaire en 1995 coûtait environ 7 895 euros. Le service militaire représentait donc dans son ensemble une dépense de 1,6 milliard d'euros par an pour le ministère de la Défense.

Une nostalgie des valeurs du service militaire

Annie Crépin, historienne spécialiste d'histoire militaire, annonce comprendre pourquoi Arnaud Montebourg propose cette idée de rétablir le service militaire, comme il a joué "un rôle très important dans la société française" et "est apparu comme un instrument de cohésion sociale". Elle précise cependant que l'on "idéalisait le service militaire qui ne remplissait plus à la fin son rôle d'égalité et de cohésion sociale".

Cette idée est partagée par Bénédicte Cheron, qui ajoute que la population française semble vivre dans une nostalgie du service militaire, en raison de certaines valeurs qui ne sont pas seulement véhiculées par l'armée :

"Il existe une espèce de nostalgie des Français qui pensent que le service militaire serait la solution à tout. On constate dans les études d'opinion que les Français plébiscitent des valeurs militaires comme l'autorité, l'ordre, la discipline, le sens des valeurs, le sens de la nation, et pensent qu'elles n'existent plus que dans l'armée, alors qu'elles existent en réalité dans d'autres lieux de la société. On a l'impression que l'armée est un peu le lieu refuge de toutes ces valeurs, qui ne sont pourtant pas strictement militaires."

Des alternatives au service militaire ?

Pour pallier le rôle social que jouait le service militaire, plusieurs alternatives ont été lancées. Le [service civique](#), qui existe depuis 2010, est "un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme". Il est considéré comme étant un moyen d'insertion sociale. Annie Crépin déclare par ailleurs "qu'en tant que citoyenne", elle souhaiterait que le service civique soit "généralisé et rendu obligatoire", même s'il se heurte à des problèmes économiques et juridiques.

Un service militaire volontaire (SMV) a également été mis en place avec trois centres en Lorraine, en Île-de-France et à La Rochelle. Il n'a pas vocation à recruter des militaires, mais vise plutôt à la réinsertion sociale et professionnelle de jeunes garçons et filles qui y sont candidats.

Pour Bénédicte Cheron, depuis la suspension de la conscription, la réserve opérationnelle est "un moyen utile d'avoir un lien entre la société et l'armée, ainsi que d'avoir des effectifs supplémentaires". La persistance de l'idée de rétablir le service militaire n'est d'ailleurs pas anodine. L'historienne décrit ainsi une certaine instrumentalisation faite par les hommes politiques :

"Il existe un effet de mode, chez les politiques, qui consiste à mettre du kaki partout dans leurs discours d'une manière ou d'une autre, et qui passe aujourd'hui par le service militaire obligatoire. C'est évident que dans le contexte de crise et de menace que l'on connaît, s'afficher à côté du kaki est bien pour les politiques : cela flatte un électeur. Le problème c'est qu'ils ne le font pas de manière cohérente. Ils ne réfléchissent jamais vraiment fondamentalement sur ce qui fait le lien entre une nation et son armée."

Le service militaire, même s'il peut apparaître comme une mesure qui sur le principe n'est pas complètement inepte, pose donc bien des questions de faisabilité et d'utilité. Dans le contexte actuel, il est fortement possible que de nouveaux hommes politiques abordent eux aussi cette question de société.

Le retour du service national pourrait être un enjeu de la prochaine élection présidentielle

<http://www.opex360.com/2016/08/23/le-retour-du-service-national-pourrait-etre-enjeu-de-la-prochaine-election-presidentielle/>

En 1995, un jeune homme devant faire ses « trois jours » (qui dureraient en réalité qu'une demi-journée) trouvait le centre de sélection d'une ville de province où il était convoqué en chantier, avec l'installation d'un portail commandé à distance, la mise en place d'un sas de sécurité au poste de garde et la construction d'un bâtiment devant abriter des cabines dites « Espace » dans lesquelles ceux qui le suivraient dans les mois à venir passeraient leurs tests. Au des travaux, il pouvait alors raisonnablement penser que la fin de la conscription n'était pas pour demain.

Et cela d'autant plus que, un an plus tôt, le [Livre blanc sur la Défense](#) estimait que « la conscription, par le potentiel qu'elle recèle, est et sera en mesure de fournir les ressources humaines qui rendront possible le format des armées permettant de faire face, avec l'ensemble de ces moyens, aux risques du futur. » Qui plus est, le texte soulignait également son « rôle important pour la défense du territoire » et sa contribution « à la lutte contre les exclusions ».

D'ailleurs, le ministre de la Défense, qui était à l'époque François Léotard (UDF), avait enfoncé le clou. « Je crois que, dans un pays actuellement troublé dans son identité, doutant d'une certaine manière de son Histoire, de sa cohésion et de sa pérennité, supprimer ce qui, après l'école, reste un fondement d'intégration sociale et nationale, serait commettre une imprudence. L'armée de conscription c'est aussi un outil civique » avait-il déclaré, en qualifiant le service militaire « d'impôt sur le temps ».

En matière d'impôt, [le programme](#) de Jacques Chirac pour l'élection présidentielle prévoyait d'alléger la fiscalité. Et il ne prévoyait pas la fin du Service national. Au plus était-il promis une « réflexion » sur son évolution et sa durée. Une fois à l'Élysée, l'ancien patron du RPR surprit tout le monde en annonçant son intention de suspendre la conscription ainsi qu'un « grand débat » sur ce sujet.

Ce grand débat promis n'eut pas lieu, ce que déplora le rapport d'information « La France et son service », dit « rapport Seguin ». Et tout le monde accepta la fin annoncée du Service national, dont beaucoup, à l'époque, estimaient qu'il était une « perte de temps ». Cela dit, la suspension de la conscription ne manquait pas d'arguments : l'URSS venait de disparaître et les engagements militaires allaient être davantage tournés vers l'extérieur. En clair, il fallait une armée professionnelle dans laquelle les appelés du contingent n'avaient plus leur place. Quant au « creuset républicain », il était mis à mal par les dispenses, les exemptions, voire même les formes de service civil.

Quoi qu'il en soit, la décision prise, les armées ont dû se restructurer. Des dizaines de régiment roulèrent leurs étendards et drapeaux tandis que les collectivités locales s'emparèrent des casernes devenues vides souvent pour le franc symbolique. La réduction du format des forces (doux euphémisme) continua par la suite, avec, en 2008, la dissolution de nombreuses unités et la disparition d'autant de garnisons.

Et puis, vinrent les attentats de 2015. Peu avant, certains responsables politiques, inquiets de la disparition de ce creuset républicain qu'était le service militaire, avaient parlé de rétablir la conscription, sans toutefois donner de suite. Mais désormais, ils sont désormais nombreux à vouloir, sous une forme ou une autre, à la remettre au goût du jour.

À droite, sur les 13 candidats déclarés de la primaire, seulement 3 (Bruno Le Maire, Alain Juppé, François Fillon) ont clairement fait connaître leur opposition au retour de la conscription. Pour les autres, du moins ceux qui ont exprimé leur point de vue sur ce sujet, il y a des variantes. Ainsi, Hervé Mariton a parlé d'un service civique obligatoire (excluant donc tout retour sous les drapeaux).

Quant à Nathalie Kosciusko-Morizet, très au fait des questions de défense, elle s'est dit [favorable](#) à un service militaire ou civique obligatoire. Même chose [pour Jean-François Copé](#). Autre candidat, Jacques Myard [n'est pas hostile](#), sur le fond, au retour de la conscription (cela « mérite un examen attentif », a-t-il dit) mais il préférerait une garde nationale constituée de volontaires de 18 à 40 ans pour des missions de surveillance.

Dernier candidat déclaré en date, Nicolas Sarkozy met en avant l'idée qui, présente dans le programme du parti qu'il dirigeait jusqu'à présent, consisterait à rendre obligatoire un service militaire adapté pour les 100.000 jeunes qui sortent chaque année du système éducatif sans diplôme.

Enfin, il y a les candidats qui sont franchement pour un retour de la conscription, comme Henri Guaino, Nadine Morano (du moins l'a-t-elle [laissé entendre](#)) ou encore Jean-Frédéric Poisson. « Ce service comportera une forte composante militaire, dans la seule limite des capacités d'accueil des armées. Il aura également pour mérite de restaurer les conditions d'un brassage social, si nécessaire dans un pays divisé, de constituer un rite de passage et un moyen d'accès à l'autonomie, et enfin d'apprentissage de la discipline », a toutefois précisé ce dernier.

À gauche, parmi les candidats déclarés, Arnaud Montebourg a fait parler de lui, le week-end dernier, en proposant le rétablissement d'un « service national, civil, et militaire, égalitaire et universel (...) obligatoire pour une durée de six mois ». Même chose pour Marie-Noëlle Lienemann, qui a signé en ce sens [une pétition](#) en ce sens lancée il y a quelques mois par une députée proche de Jean-Pierre Chevènement.

Quant à Jean-Luc Mélenchon, il ne parle pas de service national obligatoire mais [souhaite](#) que « tous les jeunes Français, et toutes les jeunes Françaises soient appelés à participer à ce qu'on appellera soit une garde nationale, soit une garde républicaine ». Ce qui revient un peu au même.

Au Front national, le retour de la conscription est aussi à l'ordre du jour. Sa présidente (et candidate en 2017), a en effet proposé l'instauration d'un « service à la nation militaire et obligatoire » de trois mois, susceptible de conditionner l'obtention de prestations sociales.

Tout cela est bien joli et flatte l'électorat qui, à une large majorité (plus de 80%) se dit favorable au retour une conscription qui n'avait pas forcément bonne presse au moment de sa suspension. Seulement, aucun des candidats qui disent vouloir restaurer le service national ne précise comment il s'y prendrait.

Une telle mesure a évidemment un coût – environ 5 milliards d'euros par an pour l'estimation la plus haute – et les structures qui existaient du temps de la conscription ont disparu. Il faudrait donc recréer une chaîne du service national, ce qui n'est pas le plus difficile, remettre en place des centres de sélection, équiper les conscrits (il est question d'accueillir 800.000 jeunes par an) et disposer de l'encadrement nécessaire en puisant nécessairement dans les unités opérationnelles qui ont besoin de leurs officiers et sous-officiers les plus expérimentés. Et les armées n'ont plus les casernes et les bases indispensables pour mettre en oeuvre un tel projet (à moins de les racheter aux collectivités auxquelles elles ont été vendues?).

Bref, si séduisant soit-il, le retour de la conscription ne paraît pas très réaliste au regard des conditions actuelles : il fallait y penser avant sa suspension, car maintenant, il est trop tard. À moins que des réponses soient apportées lors des débats de la prochaine campagne électorale.

L'incroyable constat d'échec que masque le vote du service civique obligatoire

<http://www.atlantico.fr/decryptage/incroyable-constat-echec-que-masque-vote-service-civique-obligatoire-liberte-cherie-aurelien-veron-2764219.html>

Le 28 juin dernier, l'Assemblée nationale a adopté un amendement rendant obligatoire le service civique pour les 18 à 25 ans. Un choix judicieux ?

Personne n'a réagi au vote, fin juin, de l'amendement imposant aux jeunes un service civique. Ce vieux serpent de mer ressurgit régulièrement sous de nouvelles formes. L'opinion aime bien. L'idée procure un vernis social bien pratique pour les mondantités, elle permet de porter sa conscience politique « citoyenne » en bandoulière pour pas cher. Nos arrières grands-parents trouvaient que les jeunes avaient « besoin d'une bonne guerre ». Dorénavant, c'est d'un « service civique » dont ils auraient bien besoin.

Version moderne du STO. C'est un souhait incontestablement moins tragique. Est-ce judicieux pour autant ?

En tout cas cette fois, c'est voté : il sera obligatoire. Personne ne moufte ? Personne n'y croit vraiment ? Le gouvernement étant opposé à cet amendement, il devrait s'atteler rapidement à le faire retirer. Sans doute. Mais surtout, tout le monde s'en moque. Ces jeunes qui ne votent pas, ou si peu, on peut tout leur faire avaler. Après le bac passoire qui n'empêche pas 150.000 jeunes de sortir du système scolaire sans aucun diplôme, la misère des facultés sous-dotées, l'enchaînement des stages et des CDD, l'impossibilité de se loger sans la caution financière des parents, des grands-parents, des oncles et des tantes, il ne manquait que ce stage de formation au civisme. Il faut dire qu'il va leur en falloir, du civisme, pour payer les 35.000 euros de dette par tête que nous leur léguons dans notre incontinence budgétaire constante depuis plus de 40 ans.

La condescendance de cet amendement ne semble choquer que les libéraux. Personne ne conteste la vision qu'elle promeut. Celle d'une jeunesse qui ne respecte rien et n'a aucun sens de la fraternité, ni de la solidarité. C'est pourtant l'admission implicite que l'Education Nationale a failli dans sa tâche, et les parents dans la leur. La rééducation nationale promettrait de réussir là où l'Education Nationale a échoué. La plupart des jeunes rêvaient déjà de s'expatrier jusqu'ici. Avec cette punition supplémentaire, je n'imagine pas que le flux se tarisse, bien au contraire. Car bloquer 6 mois de vie constitue une forme de servage qui est tout sauf gratifiant.

Si nous chassons les jeunes avec l'accumulation de ces mauvais signaux, qui va payer nos dettes, notre retraite, notre santé et tous nos chèques sans provision émis loi des finances après loi des finances ? Qui va s'occuper de nous quand nous serons vieux ? Qui va pousser notre fauteuil quand nous serons gâteux ? L'inquiétude se vérifie et signifie que nous ne pouvons faire confiance à nos jeunes, donc que nous devons leur apprendre le civisme à la dure pendant qu'ils sont encore là. Case redressement obligatoire pour tous. Plus qu'un moyen de fausser les chiffres du chômage, le service civique obligatoire consiste donc à formater la moralité supposée insuffisante de notre jeunesse. Jeune, paye nos dettes et tais-toi.

Certains diront qu'effectuer un service civique n'est pas une sanction. Comment servir l'autre pourrait-il l'être ? Après tout, 150.000 jeunes se sont portés candidats pour effectuer un volontariat de service civique en 2015 (posant d'ailleurs un énorme souci logistique, les associations n'avaient pas la capacité d'accueillir tout le monde. On imagine 350.000...). De nombreux autres ont effectué des missions humanitaires, parfois à l'étranger, sans le déclarer. Beaucoup donnent de leur temps au monde associatif sans s'inscrire dans le cadre administratif d'un service civique.

Tout ceci est juste. En devenant obligatoires, ces missions perdront tout caractère éthique inhérent à la liberté de choix. Leur transformation en contrainte marquera le premier acte d'infantilisation de jeunes adultes qui subiront dans tous les actes de leur vie la pression constante de l'Etat-nounou. Exit la fessée, place au martinet civique, à vous déguster du bénévolat au terme de six mois à faire des photocopies et à servir le café dans des administrations ou des associations mal outillées pour accueillir cette masse de jeunes.

Vice suprême, les jeunes régleront eux-mêmes la facture de cette maltraitance déguisée. Car vous imaginez bien que financer et accueillir 350.000 jeunes va coûter cher. Incapable de financer son train de vie actuel, l'Etat s'oriente vers un service civique à crédit. Crédit remboursé par les générations futures, celles-là mêmes qui auront subi (et souffert de) la moulinette du service obligatoire.

- 1^{er} juillet 2016



Le Mouvement Associatif : Non au service civique obligatoire !

<http://www.lemouvementassociatif.org/articles/9365-non-au-service-civique-obligatoire>

L'Assemblée nationale a adopté lors de l'examen du projet de loi Egalité -Citoyenneté, un amendement visant à mettre en place un service civique obligatoire pour tous les jeunes de 18 à 25 ans. Alors que les discussions, riches, qui ont eu lieu lors de l'examen de ce texte ont permis de rappeler tout l'intérêt du service civique volontaire tel qu'il existe depuis 2010, et l'importance d'appuyer son déploiement, en renforçant la qualité et la spécificité, cette disposition vient semer la confusion sur la volonté de la représentation nationale et son attitude vis-à-vis de la jeunesse. Quelle est l'idée que l'on se fait de la capacité d'engagement citoyen des jeunes lorsqu'on considère qu'elle ne peut exister que par l'obligation ? Quelle est l'image renvoyée à cette jeunesse en lui imposant, à 18 ans, trois mois de formation obligatoire aux valeurs de la République, et une « mise à niveau » en matière d'alphabétisation ? Le Mouvement associatif réaffirme son attachement plein et entier à un service civique volontaire. C'est la liberté de cet engagement qui en fait la richesse et la force, et ouvre à ceux qui s'y engagent les portes de l'action et de l'implication citoyennes, comme c'est le cas pour l'engagement bénévole. Construites sur le principe de libre participation, les associations ne veulent pas être les opérateurs d'un nouveau service national obligatoire.

Rendre le service civique obligatoire, un projet simpliste et passéiste

<http://www.fage.org/news/actualites-fage-federations/2016-07-13.fage-rendre-le-service-civique-obligatoire-un-projet-simpliste-et-passeiste.htm>

La FAGE est un fervent soutien du service civique depuis sa création et encore aujourd'hui dans son déploiement avec l'objectif de le rendre universel : c'est à dire accessible à tout jeune en faisant la demande, ce qui se matérialise par un objectif de 350 000 missions en 2018. Ce soutien va à un service civique volontaire par des jeunes dans un projet d'intérêt général qu'ils ont choisi et s'oppose frontalement à un engagement que l'on rendrait obligatoire dans une logique punitive.

Le grand retour d'un projet basé sur des clichés dont les jeunes sont victimes

A l'occasion de la première lecture du projet de loi Egalité et citoyenneté à l'Assemblée Nationale, les député.e.s ont adopté l'amendement 524 portant sur la création d'un service civique obligatoire. Ce n'est, malheureusement, pas la première fois qu'émerge le projet d'un service civique obligatoire : en janvier 2015, suite aux attentats, un certain nombre d'hommes et de femmes politiques avaient fait cette proposition avec, en filigrane, l'idée d'une jeunesse sans valeur citoyenne et qu'il est urgent de "faire marcher au pas".

A rebours de toutes les idées pré-conçues, il est nécessaire de rappeler que la tranche d'âge chez qui le bénévolat associatif a le plus progressé entre 2010 et 2016 est celle des 15/35 ans¹. Or ce sont ces mêmes jeunes que cet amendement stigmatise féroce­ment en voulant les obliger à s'engager. Au delà des lieux communs et facilités, il est nécessaire de réinventer la façon de faire de la politique afin de la rendre plus inclusive pour les jeunes qui sont plus de 80% à suivre l'actualité politique et et près de la moitié à avoir signé une pétition².

Si l'objectif poursuivi est d'augmenter la participation politique et citoyenne des jeunes, une proposition simple est de leur laisser la place au sein des organes de représentation, notamment nationaux (moyenne d'âge des parlementaires : 57 ans et 9 mois à l'Assemblée nationale³, 61 et 11 mois au Sénat⁴), en instaurant le non cumul des mandats : limitation du nombre de mandats en même temps ET du nombre de mandats successifs.

L'engagement ne se décrète pas, ne s'oblige pas, il s'accompagne et se valorise

Rendre obligatoire le volontariat de service civique c'est aller à l'encontre de ce qui fait aujourd'hui la réussite du service civique : un engagement volontaire au service d'un projet d'intérêt général choisi par le jeune pour une durée longue et qui est accessible à tou.te.s grâce à une indemnité (malgré la rapide montée en charge il y a encore aujourd'hui 3 fois plus de jeunes en demande d'une mission que de missions disponibles).

La FAGE et son réseau oeuvrent, au contraire, pour la mise en place effective du service civique universel : un engagement volontaire de l'ensemble des jeunes, non pas parce qu'ils y ont été contraints et forcés mais parce qu'on leur propose un engagement qui fait sens et qui démontre la volonté individuelle de participer à un projet collectif au service de l'intérêt général

Dans l'optique de renforcer le nombre de jeunes se projetant dans une mission de service civique, les projets autour de sa valorisation (avec une reconnaissance académique et la création de la période de césure pour les étudiants, des aides au permis de conduire, etc.) vont dans le bon sens. Pour que le service civique soit socialement accessible à tou.te.s, la question du montant de l'indemnité ne peut être évitée : comment vivre, notamment à Paris, avec 573,65 € par mois ?

Les "acquis de base", une mission de l'éducation nationale, pas du service civique

Non contents de vouloir rendre le service civique obligatoire, il est de plus proposé par les député.e.s de le découper en deux étapes : la mission à proprement parler entre 18 et 25 ans et une "classe républicaine" à 18 ans. Il faut être bien éloigné de la réalité du terrain pour s'imaginer que 3 mois d'"apprentissage des fondamentaux de la République" et de "mise à niveau sur les acquis de base, notamment l'alphabétisation et l'accès à la santé" vont permettre de supprimer les inégalités que l'institution scolaire n'a pas su régler en au moins 10 années de scolarité obligatoire.

Plutôt que cette réponse simpliste et populiste, il est urgent de prendre des mesures pour que la mixité sociale soit une réalité dans les établissements scolaires et sur l'ensemble du territoire (centres villes, zones urbaines sensibles, zones rurales, etc.) notamment en commençant par mettre en place effectivement les dispositions de la loi SRU (loi du 13 décembre 2 000 relative à la Solidarité et au Renouveau Urbains).

Ne transformons pas un dispositif utile aux jeunes, à la société et aux organismes d'accueil en une punition collective où tou.te.s seront perdant.e.s !

Ce projet de loi devait être un projet de progrès pour les jeunes, nous appelons les député.e.s et le gouvernement à ne pas laisser passer cette chance de rendre concrète la priorité jeunesse.

Tout pour la France : ce qu'on trouve dans le livre de Nicolas Sarkozy

<http://www.europe1.fr/politique/tout-pour-la-france-ce-quon-trouve-dans-le-livre-de-nicolas-sarkozy-2827642>

Un service militaire pour les décrocheurs.

Par ailleurs Nicolas Sarkozy juge nécessaire d'abaisser la majorité pénale à 16 ans au lieu de 18 et de mettre en place un internat dans chaque académie scolaire pour encadrer les jeunes tombés dans la violence ou inadaptés à un environnement scolaire normal. **Les décrocheurs de 18 à 25 ans, quant à eux, seront tenus de faire un service militaire.** En cas de refus de l'une ou l'autre structure, Nicolas Sarkozy prévoit de suspendre les aides sociales. Tout un programme pour celui qui se présente comme le rassembleur des Français face à un "ennemi qui n'a aucune limite".

Sarkozy veut imposer le «service militaire adapté» à tous les «décrocheurs» - avril 2016

<http://www.leparisien.fr/societe/sarkozy-veut-imposer-le-service-militaire-adapte-a-tous-les-decrocheurs-06-04-2016-5691201.php>

Arnaud Montebourg

Montebourg veut rétablir au service militaire : et le sien, comment l'a-t-il vécu ?

<http://www.metronews.fr/info/montebourg-veut-retablir-au-service-militaire-et-le-sien-comment-l-a-t-il-vecu/mphw/FMdQenAwaigq/>



- 22/08/2016 - Par F. H. avec Antoine Heulard et Juliette Chapalain

Le service militaire, impossible à remettre en place?

<http://www.bfmtv.com/politique/le-service-militaire-impossible-a-remettre-en-place-1028426.html>

Dans ses propositions en vue de 2017, le candidat à l'élection présidentielle Arnaud Montebourg suggère le rétablissement du service militaire. Mais le remettre en place s'avérerait en fait bien compliqué.

En dévoilant [ses propositions en vue de l'élection présidentielle](#), Arnaud Montebourg a lancé l'idée du rétablissement d'un "service national, civil et militaire" obligatoire. D'une durée de six mois, ce dernier concernerait tous les jeunes hommes et femmes de nationalité française et serait une façon de transmettre les valeurs de la République.

Dans la pratique, le [service militaire](#) est plus compliqué à mettre en place, notamment pour des raisons structurelles. Les restructurations successives ayant eu lieu au sein de l'armée ne laissent pas suffisamment d'infrastructures disponibles pour l'accueil des jeunes. C'est en tout cas ce qu'affirme l'ancien commandant des forces aériennes stratégiques Patrick Charaix, qui rappelle que huit bases de l'armée de l'air ont été fermées en deux ans.

"Je ne crois pas qu'on trouverait de l'infrastructure pour créer les conditions de vie pour des jeunes qui quittent leur encadrement familial, c'est assez difficile aujourd'hui d'avoir les capacités à les accueillir", estime-t-il.

Un manque d'encadrement

La capacité d'accueil de potentiels appelés n'est pas la seule entrave au rétablissement d'un service militaire, leur encadrement pose également un véritable problème.

Avec la professionnalisation des armées françaises, mise en place à la fin des années 1990, les effectifs militaires ont été recentré sur les missions opérationnelles et les engagements à l'extérieur du territoire. En conséquence, il n'y a plus suffisamment de personnes capables d'encadrer les nouveaux venus sous les drapeaux.

"Si on recrée un service militaire, il faut pouvoir accompagner les jeunes, les guider voire leur donner des ordres. Avec toutes ces restructurations militaires et ces diminutions des effectifs, on aura du mal à trouver du personnel", pointe du doigt Patrick Charaix.

Pour l'ancien commandant, ce ne sont pas non plus les réservistes qui pourront encadrer correctement les jeunes venus faire leur service, puisqu'"ils ne sont présents que 30 à 60 jours par an" sur les bases et dans les casernes.

Il suggère alors qu'une autre institution, comme l'éducation nationale, encadre le service civique car "le besoin est aussi dans l'environnement plus civil que militaire".

Faut-il rétablir le service militaire obligatoire comme le propose Arnaud Montebourg?

<http://rnc.bfmtv.com/point-de-vue/faut-il-retablir-le-service-militaire-obligatoire-comme-le-propose-arnaud-montebourg-645950.html>

Est-il concevable de mettre en place un service national obligatoire ? Brunet & Neumann

<http://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/video/brunet-neumann-est-il-concevable-de-mettre-en-place-un-service-national-obligatoire-2208-850441.html>

Service militaire volontaire, une seconde chance pour les jeunes en difficulté: "Ca m'a apporté des valeurs"

<http://rmc.bfmtv.com/emission/service-militaire-volontaire-une-seconde-chance-pour-les-jeunes-en-difficulte-ca-m-a-apporte-des-valeurs-1028350.html>

Le candidat à l'élection présidentielle Arnaud Montebourg a proposé dimanche le retour d'un service national obligatoire. Depuis 2015, un service militaire volontaire existe, mis en place à destination des jeunes peu diplômés et sans emploi. Dans plusieurs centres comme à La Rochelle, ils reçoivent une formation militaire accompagnée d'une formation professionnelle qui doit les conduire vers l'emploi.

A la caserne de La Rochelle, les jeunes engagés sont tous volontaires. Ils ont rejoint le [service militaire volontaire](#) (SMV), un dispositif [créé en juillet 2015](#) à l'initiative de François Hollande destiné aux jeunes en difficulté. Ces jeunes, âgés de 18 à 25 ans, s'étaient jusqu'alors éloignés des diplômes et de l'emploi, comme Valentin. Ce jeune engagé de 19 ans avait arrêté le lycée avant le bac. C'est son beau-père, ancien de l'armée de l'air qui l'a convaincu de postuler au service militaire volontaire.

"Ca m'a apporté beaucoup de choses, des valeurs. Même au niveau du comportement, j'ai vraiment changé. Ma façon de penser, la collectivité, j'aime bien", explique-t-il.

Permettre aux jeunes "de s'en sortir"

Pendant six à douze mois, ils reçoivent une formation militaire sans maniement des armes mais surtout une formation professionnelle qui peut être accompagnée d'une remise à niveau scolaire. Rémunérés à hauteur de 313 euros par mois, ils peuvent également passer leur permis de conduire ou encore leur certificat de secourisme avec toujours pour objectif d'accéder à l'emploi. C'est ce qui est arrivé à Quentin après six mois de service militaire volontaire. Il est désormais embauché en CDI dans un magasin de bricolage.

"Je suis très heureux et je conseille à tous les jeunes en difficulté de le faire, ça va leur permettre de s'en sortir, s'ils le veulent vraiment", assure-t-il.

Un CDI qui ravit le capitaine Cyrille. "C'est une réussite totale. En plus un CDI à l'heure actuelle on sait très bien la difficulté du marché de l'emploi." Pour la prochaine promotion d'octobre, le nombre de demandes est cinq fois plus élevé que le nombre de places disponibles. Actuellement trois centres en France prennent en charge des jeunes dans le cadre du SMV, en Lorraine, Poitou-Charentes et Ile-de-France.

Par C. B avec Antoine Boyer

MONTEBOURG - 21 août 2016

Discours d'Arnaud Montebourg à Frangy –

<http://www.arnaudmontebourg-2017.fr/index.php/le-candidat/propositions/>

(...) Une nouvelle fois, notre peuple va devoir organiser les conditions de son sursaut. Il va devoir renouer avec cette « levée en masse », pacifique cette fois, pour mener le combat collectif contre le terrorisme, et réarmer la République, notre socle, notre roc, notre plus solide patrimoine commun, celui-là qui soude la communauté de ses citoyens.

C'est pour cette raison que je vous propose de rétablir un service national, civil et militaire, égalitaire et universel, pour tous les jeunes hommes et jeunes femmes de notre pays, quelle que soit leur origine et leur milieu social, obligatoire pour une durée de six mois.

Ces jeunes gens sous les drapeaux soulageront nos militaires professionnels qui doivent pouvoir tous se porter sur le front des opérations militaires extérieures. Ils aideront et participeront sur tout le territoire à la tâche difficile qu'ont les policiers, les gendarmes, les pompiers, la protection civile, les hôpitaux, les associations humanitaires, les associations d'aide et de soutien aux victimes. Ils feront avec nous l'apprentissage de l'organisation de notre propre défense et de notre sécurité. Et avec eux, la société française toute entière redécouvrira l'entraide, réapprendra avec les Français la camaraderie, et nous mettrons en œuvre ensemble ce beau mot de fraternité.

Tous les jeunes gens, jeunes hommes et jeunes femmes, enfants de riche ou de pauvre, seront traités sur un pied d'égalité : fils de bourgeois, fille des quartiers, peu importe leur religion mais tous d'abord Français et passionnément au service de la France. Peut-on rappeler que les années Sarkozy nous ont fait prendre beaucoup de retard dans la lutte contre le terrorisme.

L'affaiblissement du renseignement territorial a été organisée avec la disparition des Renseignements Généraux. Et la destruction de la police de proximité a été décidée, ce qui nous a fait perdre dix ans de vigilance et d'encadrement dans les zones sensibles aujourd'hui minées par le djihadisme.

La chute des effectifs de police et de gendarmerie nous conduit aujourd'hui à des forces de sécurité épuisées et en nombre encore insuffisant.

Le rétablissement du service national pour les jeunes Françaises et les jeunes Français permettra de rattraper ce retard, de reconstruire une police de proximité et à la République de revenir dans les territoires perdus et oubliés de la République.

(...)

Sputnik France – 11 août 2016

Un service civique obligatoire verra-t-il le jour en France?

<https://fr.sputniknews.com/france/201608111027245963-obligatoire-service-bayrou/>

Le Maire MoDem de Pau, François Bayrou, estime qu'un changement profond de la société est nécessaire et propose de créer un service obligatoire de 6 mois. Au programme: secourisme, surveillance et sécurité. Un bon moyen de "renforcer la cohésion nationale et de favoriser la mixité sociale"? Sputnik interroge.

Après les attentats qui ont bouleversé l'Hexagone, les questions de sécurité préoccupent plusieurs Français. Selon Frédéric Lefebvre, député UMP des Français établis hors de France, le débat sur le service civique existe depuis la suppression du service national.

"François Bayrou relance l'idée aujourd'hui d'un service de six mois avec expérimentation pour les jeunes, à la fois d'opérations à dimension militaire mais d'opérations à dimension de premiers secours. (...) Il faut ce débat d'abord parce qu'à l'époque du service national il y avait un vrai brassage de tous les milieux sociaux. Or, je pense que la France souffre de la reproduction sociale. Par ailleurs, on a la question de sécurité qui monte aujourd'hui considérablement", explique-t-il.

Il se pose la question de savoir comment on prépare la jeunesse à affronter l'avenir sans avenir et à construire un avenir collectif:

"Pour ce faire, je pense qu'il faut qu'après l'école obligatoire on ait un dispositif qui permette à chaque jeune de bénéficier d'une allocation, mais en échange de quoi il ait devant lui un parcours soit d'une formation, soit d'une expérience et d'un stage, soit de cette formation à la défense", déclare-t-il ajoutant qu'il avait déposé au Parlement un dispositif appelé "Agir", qu'il a préparé avec des acteurs économiques.

Le général Jean-Claude Allard, directeur de recherche à l'IRIS et expert en politique de défense, déclare de son côté que les points du programme de ce service militaire devaient être faits et enseignés durant les scolarités des jeunes Français. Il propose donc de modifier et d'améliorer le système d'enseignement en France, car, dit-il "ce n'est certainement pas en six mois que l'on va apprendre à des jeunes gens à assurer la sécurité des populations dans de telles conditions".

"Donc, ils sont à l'école pendant treize ans, et ce n'est pas en six mois à 18-20 ans que l'on va rattraper tout ce qui a été perdu pendant les années d'adolescence où c'est là que l'on apprend vraiment ce qui est la cohésion nationale".

Les attentats les plus importants ont eu lieu en France, en Allemagne et en Belgique. A Nice, au moins 84 personnes ont été tuées après qu'un camion a foncé sur la foule d'estivants venus regarder le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet sur la célèbre promenade des Anglais. Un peu plus tard, le 26 juillet, deux terroristes armés d'un couteau ont pris en otage cinq personnes dans l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray (près de Rouen).



- 09 août 2016

<http://www.mouvementdemocrate.fr/article/service-national-universel-il-faut-refaire-un-brassage-de-la-population-des-jeunes>

Service national universel : "Il faut refaire un brassage de la population, des jeunes"

François Bayrou, invité au micro de **BFM TV**, a estimé qu'un "changement profond de la société" était nécessaire. Cette "réforme consiste à créer un service national universel, civique et de sécurité" afin de lutter contre la division de la société française.

Bonsoir François Bayrou. L'actualité a été tragique malheureusement depuis les attentats de Charlie Hebdo, sans remonter jusqu'à Mohamed Merah. La France est confrontée au terrorisme, un terrorisme dont on voit que les acteurs sont de plus en plus jeunes. On se souvient de la jeune fille d'hier qui a été interpellée, âgée d'à peine 16 ans, qui s'est radicalisée, et qui appelait même à commettre un attentat sur un réseau social. Quelle est la solution aujourd'hui pour ces jeunes ? Vous faites partie de celles et ceux qui réclament le retour d'un « service national universel, civique et de sécurité » dites-vous.

Ce défi-là est sans doute un des plus lourds que notre pays ait eu à affronter au travers du temps. Je ne dis pas que la France soit le seul pays atteint mais vous voyez bien à quel point cette inquiétude pèse dans la société française. Face à cette inquiétude, nous sommes pour l'essentiel désarmés. Il y a en réalité deux choses à faire. La première est d'augmenter la prévention et la sécurité. Et la seconde réponse est de faire en sorte que les jeunes français apprennent à vivre ensemble, à se connaître, à se rencontrer et à échanger. Il faut également que la France des adultes et des autorités puisse leur parler. Je suis convaincu depuis longtemps qu'il y a une chose fondamentale à faire : une réforme, un changement de la société profond qui consiste à créer ou recréer un service national universel garçon et fille, civique -il y a beaucoup de tâches à faire dans la société française pour aider les autres- et de sécurité.

Vous préférez dire « service de sécurité » plutôt que « service militaire » ?

Je dis « service de sécurité » car c'est beaucoup plus large que militaire.

Ce sera un appel sous les drapeaux ?

Ce sera un appel national. Chacun désormais vit dans son coin, enfermé dans son petit cercle de quartier, d'origine, de relation sociale. Toute cette facilité qui était offerte autrefois pour que l'on puisse rencontrer d'autres origines sociales, situations, cultures à l'intérieur de la société française et d'autres confessions n'existe plus. Il faut refaire un brassage de la population, des jeunes.

Volontaire ou obligatoire ?

Obligatoire. Universel. Alors évidemment si vous êtes malade ou soutien de famille par exemple on devra examiner les choses.

Etudiant on peut examiner les choses également ?

Etudiant, on peut jouer dans le temps mais il faut que tous les jeunes français, quel que soit leur niveau d'étude fassent ce service-là.

Combien de temps ?

Pour moi c'est un semestre, 6 mois. Pourquoi ? La première raison c'est car nous allons leur apprendre des choses comme le secourisme par exemple - que tous les jeunes apprennent à cet âge-là à intervenir dans des situations d'urgence, les gestes qu'il faut faire face à quelqu'un étant dans une situation critique- ou même le code de la route, c'est très difficile pour un certain nombre de jeunes de passer son permis. On va leur apprendre un certain nombre de choses mais ils vont surtout pouvoir donner quelque chose, par exemple, en matière de surveillance, de sécurité. Songez à tous les événements qui sont annulés en ce moment car il n'y a pas de sécurité possible. Ils vont pouvoir également rendre des services dans les écoles, on a besoin de jeunes pour parler à d'autres jeunes, pour les encadrer lorsqu'ils sont petits.

Mais il existe déjà le service civique, ce volontariat.

Ça existe pour combien ? 5% ? Et encore... Donc non, je pense qu'il faut avoir une approche qui soit universelle pour que ce soit toute une génération. Cela permettra également de repérer les difficultés comme l'illettrisme par exemple, et également des difficultés d'ordre psychologique ou de radicalisation. Ce n'est pas une petite réponse mais quelque chose de très important qui change très profondément la réalité de la société française.

Ne sommes-nous pas dans une espèce de concours, de la part des responsables politiques, de mesures pour lutter contre ce phénomène de radicalisation, de rejet de notre société, de la France ? Chaque famille politique y va de sa proposition, aujourd'hui on a eu même des tests de dépistage au collège avec un psychologue de la part de Geoffroy Didier.

Ma réponse n'est pas une réponse sectorielle dirigée vers des sensibilités religieuses ou des craintes. Non ! C'est une réponse générale à propos de quelque chose qui manque cruellement à la société française, qui manque cruellement depuis l'origine. Quand le service militaire a été supprimé il y a maintenant vingt ans, j'avais dit au Conseil des ministres qu'il fallait le remplacer à tout prix par un service civique. Nous sommes devant un enfermement, un cloisonnement. La société française se coupe en petits groupes qui n'ont plus rien à voir les uns avec les autres. S'il y a un problème ou une crise dans la société française, on en trouve là le plus important, le germe. Il faut absolument que l'on refasse se rencontrer les jeunes français entre eux et les jeunes français avec une certaine idée du pays qu'ils forment ensemble, qu'ils vont devoir bâtir et construire ensemble. Ce n'est pas la réponse à tout mais c'est un vrai début, un vrai changement profond d'attitude. (...)



- 09 août 2016 -

"Je suis favorable à un service national universel, civique et de sécurité"

<http://www.mouvementdemocrate.fr/article/je-suis-favorable-a-un-service-national-universel-civique-et-de-securite>

François Bayrou a plaidé, ce matin sur RTL, pour le retour à "un service national universel, civique et de sécurité" afin de "permettre aux gens de tous les milieux sociaux de se rencontrer" et de mettre les jeunes "au contact des réalités de la vie de tous les jours".

(...) Le mois dernier, la France a été touchée par deux attentats, à Nice et à Saint-Etienne du Rouvray. Comment éviter l'affrontement des communautés ? Le Parisien, aujourd'hui, fait par exemple un papier sur la parole raciste qui se libère en France. Comment éviter cet affrontement qui semble se dessiner entre musulmans et non musulmans ?

Je pense que les choses sont devenues si importantes et si graves que l'on ne s'en sortira pas avec des demi-mesures. François Hollande est en train aujourd'hui d'inaugurer « la réserve citoyenne », il y a quelques dizaines de personnes, 80 je crois, et même si vous multipliez par cent, cela ne résoudra pas la question. On est très loin. Il faut des décisions très importantes qui permettent de sortir des ghettos, qui permettent aux gens de se rencontrer, qui permettent d'avoir une capacité de contact avec des populations qui ne se parlent plus. Il faut examiner le retour à un service national universel, civique et de sécurité.

Militaire ?

Non de sécurité. Militaire c'est plus professionnel. Je propose un service civique de sécurité qui mettra tous les jeunes français d'une classe d'âge, pendant plusieurs mois, au contact des réalités qui sont celles de la vie de tous les jours, et ce quelque soit le milieu ou la culture d'où l'on vient. Il faut un moyen de sortir de cet enfermement dans lequel tout le monde se trouve. On parle des quartiers qui sont à origines diverses, de populations dont les cultures ne sont pas habituées ou adaptées à la société française – elles le deviendront avec le temps - mais il y a d'autres quartiers plus privilégiés d'où aussi on ne sort pas. Cet effort national qui consiste à dire : on a des choses essentielles à faire ensemble et l'on peut ou l'on doit pendant quelques mois de sa vie partager avec d'autres les charges de sécurité de la vie de tous les jours, les charges du service envers les autres lorsqu'ils sont en difficulté. Je pense que l'on a eu tort, il y a des années, de supprimer cet appel à la rencontre d'une classe d'âge. Il me semble que ce sont des actes de cette importance qui permettront – peut-être – d'inverser le mouvement. Tout ce qui est homéopathe ne fonctionnera pas. (...)

Présidentielle : Jean Lassalle ne veut pas être « un candidat fantoche »

<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/coulisses/2016/08/19/25006-20160819ARTFIG00068-presidentielle-jean-lassalle-ne-veut-pas-etre-un-candidat-fantoche.php>

(...) Quant à son projet, il veut « reconstruire un État », défendre les communes, réapprendre aux jeunes à écrire correctement le Français en lançant un plan digne de Jules Ferry, défendre l'apprentissage, ... Des grandes lignes classiques qui côtoient des propositions plus improbables : « Il faut obliger l'apprentissage des arts martiaux à l'école. Il y a la peur partout, ça pousse certains à se balader avec un couteau. Alors qu'avec les arts martiaux on développe le contrôle de soi et la défense pacifique ». **Jean Lassalle veut aussi un service civique obligatoire pendant lequel le permis de conduire serait délivré gratuitement par l'Etat.** (...)

Julien Dray



- 24 juillet 2016

Avis Julien Dray et service civique national 6 mois obligatoire

Le service civique national obligatoire / mixte de Julien Dray pour lutter contre le terrorisme : l'idée du retour du service national fait à nouveau son bout de chemin. Est-ce une bonne idée ?

Après Charlie hebdo Xavier Bertrand voulait le retour du service militaire, après l'attentat de Nice c'est **Julien Dray** le cofondateur de SOS Racisme et proche de François Hollande qui s'exprime sur le **retour du service civique national**. Julien Dray explique « créons un service civique national, mixte et obligatoire de 6 mois. Ce qui provoquerait un grand élan de solidarité et de brassage social. Cela permettrait aussi de concentrer nos forces de sécurité sur l'essentiel de leurs missions. » Il explique que dans son service civique national mixte : les plus âgés consacreront 1 semaine de leur temps à des intervalles réguliers. Il conclut « la notion de rassemblement national est capitale ».

leJDD - 23 juillet 2016 –

Julien Dray veut créer un service civique obligatoire de six mois

<http://www.lejdd.fr/Politique/Julien-Dray-veut-creer-un-service-civique-obligatoire-de-six-mois-798730>

Julien Dray, proche de François Hollande, met dans le JDD en garde droite et... gauche : "Un gouvernement ne peut gagner seul contre le terrorisme."

Le service civique national

"Un gouvernement aussi fort soit-il ne peut gagner tout seul la bataille contre le terrorisme, car personne n'est infaillible. Il nous faut donc inventer ce que j'appelle une sécurité solidaire. Les femmes et les hommes politiques doivent donner l'exemple, accepter de travailler ensemble, être capables de parler ensemble au pays et parfois, justement par cette solidarité, affronter ensemble toutes les démagogies extrémistes. Mais les citoyens sont aussi concernés : créons tous ensemble un service civique national, mixte et obligatoire, de six mois. Ce qui provoquerait un grand élan de solidarité et de brassage social. Par ailleurs, ce serait aussi la possibilité de concentrer nos forces de sécurité sur l'essentiel de leurs missions. La notion de rassemblement national est capitale. Mais sans tuer, cela va sans dire, le nécessaire débat politique."

François Hollande

Déclaration sur le service militaire volontaire, à Brétigny-sur-Orge le 5 juillet 2016.

<http://discours.vie-publique.fr/notices/167002135.html>

(...) pour entrer dans un centre comme celui-là, il faut être volontaire (...) C'est un principe essentiel, qui vaut aussi pour le service civique. Certains disent qu'il faudrait rendre le service civique obligatoire, mais s'il est obligatoire il perd de son caractère d'engagement. Ce que j'ai proposé c'est qu'il soit général, c'est-à-dire que tout jeune puisse faire une demande de service civique. Ce n'est pas tout à fait le cas pour le service militaire volontaire, parce qu'il n'y a pas encore assez de places pour satisfaire toutes les demandes qui pourraient nous être adressées. Cet aspect volontaire est absolument indispensable pour réussir cette expérience. Il faut qu'il y ait cet engagement personnel. (...)

Amendement N° 524 adopté le mardi 28 juin par l'Assemblée Nationale

Avis défavorable du Gouvernement et de la Commission.

Devient l'Article 12 nonies du projet de loi transmis au Sénat.

Débats : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cri/2015-2016/20160227.asp#P825321>

AMENDEMENT N°524

présenté par : M. Potier, Mme Khirouni, M. Bardy, M. Savary, M. Borgel, M. Grandguillaume, Mme Laclais, M. Philippe Baumel, M. Premat, M. François-Michel Lambert, M. Castaner, Mme Le Houerou, Mme Florence Delaunay, Mme Biémouret, Mme Lacuey, Mme Olivier, M. Aylagas, Mme Beaubatie, M. Le Roch, M. Bricout, Mme Bruneau, Mme Orphé, M. Bleunven, M. Roig, Mme Huillier, M. Lesage, M. Boisserie, M. Bouillon, M. Valax, Mme Françoise Dumas, M. Marsac et Mme Le Loch

ARTICLE ADDITIONNEL - APRÈS L'ARTICLE 12 SEPTIES, insérer l'article suivant:

Le titre I^{er} bis du livre I^{er} du code du service national est complété par un chapitre III ainsi rédigé :

« Chapitre III : Expérimentation relative au service civique universel

« Art. L. 120-36-1. - L'État peut autoriser à titre expérimental la création d'un service civique pour une durée maximale de trois ans.

« Ce dispositif permet à tous les jeunes Français, entre leur dixième-huitième et leur vingt-cinquième anniversaire, d'effectuer un service civique universel d'une durée de neuf mois répartie en deux périodes distinctes.

« La première période, d'une durée de trois mois, intervient à la fin l'année scolaire des élèves ayant atteint leur dix-huitième anniversaire. Qualifiée de « classe républicaine », elle dispense aux jeunes Français l'apprentissage des fondamentaux de la République. Elle a aussi pour objectif une mise à niveau sur les acquis de base, notamment l'alphabétisation et l'accès à la santé.

« Entre leur dixième-huitième et leur vingt-cinquième anniversaire, tous les Français effectuent, pour une durée de six mois, un service civique selon les modalités prévues à l'article L. 120-1 du code du service national. Cet engagement peut être décomposé en deux périodes de trois mois librement choisies.

« Un décret précise les modalités d'application des dispositions du présent chapitre. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'instaurer, à titre expérimental et pour une durée maximale de trois ans, un service civique dit « universel ». comme berceau de notre démocratie. D'une durée de neuf mois, il est effectué entre le dixième-huitième et le vingt-cinquième anniversaire de chaque Français. Le dispositif proposé a le mérite d'associer un socle commun d'apprentissage dans la mixité pour les 3 premiers mois, et une souplesse laissée pour la seconde partie du service civique pour les 6 années suivantes.

Créé par la loi du 10 mars 2010, dans un large consensus politique, le service civique doit connaître aujourd'hui une nouvelle étape. Plus qu'une ambition de permettre à 100 000 jeunes en 2017 de faire un service civique, nous proposons que celui-ci devienne universel c'est-à-dire être proposé et accessible à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et devenir un élément clé du parcours citoyen de chaque jeune.

Le principe du volontariat peut en effet en restreindre l'accès seulement aux plus aisés, aux plus informés ou aux personnes qui n'ont d'autre choix que de s'y engager, faute d'un emploi. Trop peu de jeunes habitant dans des quartiers populaires connaissent le service civique.

Pourtant, notre pays recèle un potentiel d'initiatives et de générosité hors du commun, dans les territoires, les entreprises, les associations. En écho à cet esprit de résistance et d'innovation, nous devons créer les cadres favorables à l'émergence d'une nouvelle citoyenneté.

Le service civique universel et obligatoire consiste donc :

- En trois mois de « classe républicaine » du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre de l'année de majorité. Ce temps de mixité sociale et culturelle permet l'apprentissage des fondamentaux de la République : découverte des humanités et des symboles de la Nation (Histoire, Mémoire, droits universels, dignité humaine...) et des grands services publics. Cette première période peut être aussi l'opportunité d'un effort d'égalité quant à des acquis de base (alphabétisation, accès à la santé...). Sur le plan pratique cette première phase présente l'avantage de pouvoir bénéficier de d'infrastructures d'hébergements particulièrement disponibles à ce moment de l'année.

- Dans les six ans qui suivent l'année de leur majorité, il est proposé aux jeunes d'effectuer six mois de service civique - selon les modalités prévues à l'article L. 120-1 du code du service national - dans cinq à dix missions d'intérêt national définies par le Parlement. La moitié de ces missions s'appuierait sur des services publics (protection civile, Défense, santé, environnement, etc.). Cet engagement peut être décomposé en deux périodes de trois mois librement choisies par chacun selon son parcours d'études ou professionnel.



- Publié le 30/06/2016 - Par Julie DURAND.

Faut-il rendre le service civique obligatoire ?

<http://www.ouest-france.fr/societe/faut-il-rendre-le-service-civique-obligatoire-4336479>

Des députés PS ont proposé de rendre le service civique obligatoire. À 18 ans, une première mission de trois mois permettrait d'apprendre "les fondamentaux de la République". Le gouvernement s'y oppose et préfère créer de nouvelles missions.

(...) Patrick Kanner, ministre de la Jeunesse, a aussitôt répondu aux députés qui soutenaient cette proposition : "**Dès lors que nous rendons obligatoire l'engagement de la jeunesse, nous nous priverons de ce qui fait sa force : une volonté librement consentie et reconnue par la société. Le gouvernement y est donc défavorable.**" L'Assemblée nationale votera cette proposition mercredi 5 juillet, avec le reste du projet de loi Égalité et citoyenneté, qui sera ensuite débattu au Sénat. Si le gouvernement s'y oppose, le service civique a peu de chances de devenir obligatoire.

Ce n'est pas la première fois que des hommes politiques proposent de rendre le service civique obligatoire. Martin Hirsch, qui a lancé le service civique alors qu'il était dans le gouvernement Fillon, s'y est déjà opposé : "**Avant d'envisager de rendre le service civique obligatoire, il faudrait déjà commencer par répondre favorablement à toutes les demandes des jeunes qui se portent candidats. Plutôt que de rendre le service civique obligatoire par la loi, je préfère sa généralisation progressive par le volontariat.**" (...)

Service Civique obligatoire – Pétitions

100% pour le service civique : rendons-le obligatoire dans les grandes écoles

<http://www.servicecivique-ge.org/>

Enseignants ou anciens élèves de grandes écoles et autres filières sélectives de l'enseignement supérieur, nous demandons que soit mis en place sans attendre un service civique obligatoire de six mois dans ces cursus.

Nos arguments en 7 points (...)

Pour un service national obligatoire ouvert aux deux sexes

<https://www.change.org/p/president-de-la-r%C3%A9publique-pour-un-service-national-obligatoire-ouvert-aux-deux-sexes>

Les parlementaires Marie-Françoise Bechtel (02), Christian Hutin (59), Marie-Noëlle Lienemann (75), Jacques Valax (81), Kader Arif (31), Alain Tourret (14), Jacques Krabal (02), Laurent Kalinowski (57), Bernard Brochand (06), Paul Salen (42), Pascal Terrasse (07), Hugues Fourage (85), Xavier Breton (01), Jean-Louis Bricout (02), Jean-René Marsac (35), Joël Giraud (05), Michel Pajon (93), Patrice Verchère (69), Jean-Christophe Fromantin (92), Jean-Pierre Gorges (28), Jean-Luc Reitzer (68) Jean-Michel Villaumé (70) et Christophe Léonard (08) demandent au Président de la République la mise en place d'un service national obligatoire, ouvert aux deux sexes et adapté aux besoins de la sécurité et de l'intégration.

Propositions de loi pour un service obligatoire – 2015 / 2016

ASSEMBLÉE NATIONALE

Proposition de loi de M. **Élie ABOUD** (LR) instituant un service citoyen universel, n° 3697 (27 avril 2016)

http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/service_citoyen_universel.asp

« Le service citoyen universel, d'une durée de deux mois, est obligatoire pour toutes les Françaises et tous les Français. Il se déroule entre leur dix-huitième et leur vingt-et-unième anniversaire. »

Proposition de loi de M. **Lionel LUCA** (LR) et **plusieurs de ses collègues** visant à la mise en place d'un service républicain pour les jeunes Français, n° 3504, déposée le 16 février 2016

http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/service_republicain_jeunes_francais.asp

« Le service républicain s'accomplit entre le seizième et le dix-huitième anniversaire dans les collèges, lycées, ou autres établissements publics, durant la période des congés scolaires. La durée du service républicain est de trente jours consécutifs sur deux ans et s'accomplit aux heures ouvrables de la journée et de préférence hors des périodes d'activité ou de travail. »

Proposition de loi de M. **Nicolas DUPONT-AIGNAN** ayant pour objet la création d'un service national universel mixte et obligatoire de six mois, civil ou militaire, n° 3278, déposée le 25 novembre 2015

http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/service_national_obligatoire_mixte.asp

« Un service national universel mixte et obligatoire de six mois, pouvant être effectué dans les armées ou le service civil, est créé. »

Proposition de loi de MM. **Xavier BERTRAND**, (LR) **Jean-Pierre DECOOL**, **David DOUILLET** et **Gérald DARMANIN** et **plusieurs de leurs collègues** visant à instaurer un nouveau service national obligatoire, n° 2712, déposée le 8 avril 2015

http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/nouveau_service_national_obligatoire.asp

« La période d'engagement obligatoire au service du pays dure 13 semaines, soit un trimestre. Chaque Français est tenu de débiter cette période entre son dix-huitième et son vingt-cinquième anniversaire. » (les 4 premières semaines remplacent la journée défense citoyenneté, les 9 semaines suivantes sont pour une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée).

SÉNAT

PROPOSITION DE LOI visant à instaurer un service civique obligatoire PRÉSENTÉE Par M. Roland COURTEAU (Groupe socialiste du Sénat), déposé au Sénat le 13 mars 2015

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl14-343.html>

« Il est institué un service civique obligatoire, d'une durée de trois mois, dont un mois de formations pratiques et d'enseignement et deux mois de stage. « Les deux parties du service civique obligatoire peuvent être effectuées ou non au cours de la même année. Elles doivent avoir été effectuées avant le vingt-sixième anniversaire de la personne ».